

Un montant de dons record pour les produits de partage du Crédit Coopératif Près de 6,2 millions d'euros versés en 2023

+ 93 % : c'est l'augmentation du montant des dons issus des produits de partage du Crédit Coopératif par rapport à 2022. En 2023, près de 6,2 millions d'euros ont été reversés à 50 associations et fondations partenaires du Crédit Coopératif, grâce aux produits de finance de partage (carte, livret Agir, etc.). Le Crédit Coopératif, grâce à ses clients, apporte ainsi un soutien significatif au monde associatif qui demeure plus que jamais engagé face aux défis humanitaires, sociaux et environnementaux actuels.

Pour Pascal Pouyet, directeur général du Crédit Coopératif, « *Le montant des dons issus des produits de partage est exceptionnel cette année, c'est une bonne nouvelle qui s'explique par le contexte de hausse des taux en 2023 et les bonnes performances des fonds de partage d'Ecofi, notre filiale de gestion. Plus il y a à partager, plus les dons sont élevés ! Je suis heureux de l'engagement de nos clients qui avec leurs dons permettent aux associations de se développer et d'exercer leurs missions au quotidien.* »

Des produits bancaires pour soutenir une association ou une fondation

Le Crédit Coopératif propose à ses clients de soutenir une association qui leur tient à cœur parmi trois thèmes : agir pour la planète, agir pour la solidarité internationale et agir pour une société plus juste. Voici deux exemples de produits engagés pour donner du sens à son argent :

Le Livret Agir, un livret de partage

Ce livret permet d'épargner sans risque et sans limite de dépôt, tout en disposant de son argent à tout moment. L'épargnant choisit de partager la moitié de ses intérêts avec l'une des associations partenaires du Crédit Coopératif. Plus de 2,5 millions d'euros de dons ont été collectés grâce au livret Agir.

La carte Agir : une carte solidaire

Elle permet de bénéficier de tous les services offerts par une carte bancaire classique tout en étant solidaire d'une association au quotidien. A chaque retrait dans un distributeur, le Crédit Coopératif verse un micro-don à l'association partenaire choisie par le détenteur de la carte. S'il le souhaite, le client peut également choisir de faire un micro-don à l'association à chaque utilisation de sa carte. Plus d'un million d'euros ont été versés en 2023 grâce à la carte Agir.

Le Crédit Coopératif, pionnier et fer de lance de la finance engagée

Le Crédit Coopératif est historiquement très impliqué dans l'économie sociale et solidaire. Fer de lance de la finance engagée, la banque -avec sa filiale de gestion devenue Ecofi- crée en 1983 le premier fonds de partage en Europe, [« Faim et Développement »](#).

Au fil du temps, le Crédit Coopératif a ensuite développé toute une palette de produits d'investissements solidaires et de partage et il est aujourd'hui leader de l'épargne de partage en France¹.

La banque propose également à ses clients des produits tracés qui permettent d'orienter l'utilisation de leur argent vers des domaines et des projets spécifiques (le compte Agir, le livret Rev3 pour la Troisième révolution industrielle dans les Hauts de France, le livret Coopération pour ma région...).

Grâce à l'engagement des clients du Crédit Coopératif, plus de 86 millions d'euros ont été versés aux associations partenaires depuis la création de premier fonds de partage en 1983.

A propos du Crédit Coopératif

Le Crédit Coopératif est une banque engagée au service des transitions environnementales et sociales. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs de l'économie réelle. Son capital est apporté à 100% par ses clients personnes morales (les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations, les organismes d'intérêt général et les mouvements qui les représentent) et par ses clients particuliers. Ils cumulent ainsi la double qualité de client et de sociétaire. Grâce à ses produits bancaires du quotidien, solidaires et tracés, les particuliers sont de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. Fier de ses racines sociales, le Crédit Coopératif est l'un des partenaires premium des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui promettent d'être plus inclusifs, plus durables et plus solidaires. www.credit-cooperatif.coop et www.lepouvoirdenousengager.fr



CONTACTS PRESSE

Agence Oxygen

EMMANUELLE PIONNIER - 06 09 09 15 06 - emmanuelle.rp@oxygen-rp.com



¹ Source : [Zoom Fair 2023 sur la finance solidaire](#)